

Le ministre a répondu:

Oui, monsieur l'Orateur, en français et en anglais...

C'était le 25 mars. La réponse devait être donnée quelques jours plus tard par écrit. Le 31 mars, les questions ont été posées de nouveau par l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) et par le député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander). Nous avons encore une fois soulevé le problème le 14 avril. Le député d'Hamilton-Ouest est encore revenu sur le problème en faisant la demande suivante:

En outre, pendant que le premier ministre a la parole, dirait-il à la Chambre si le ministre...

Il s'agit du ministre des Transports.

...a fait le petit voyage qu'il était censé entreprendre environ une semaine après Pâques pour étudier les problèmes de rénovation urbaine?

Puis de nouveau le lendemain, le 15 avril, le député d'Hamilton-Ouest et moi-même, avons posé d'autres questions à ce sujet. Comme on peut le lire à la page 7519 du hansard, le ministre a fait la réponse suivante:

Je compte me rendre à Vancouver et à Calgary demain et après-demain et j'espère être alors en mesure de proposer des directives quelques jours plus tard.

Et comme on peut le lire au bas de la colonne, j'ai répliqué:

Je voudrais demander au ministre quand il sera en mesure d'exposer les normes sociologiques et autres qu'il se proposait de présenter dans quelques jours avant le congé de Pâques.

Le ministre a répondu:

La semaine prochaine, monsieur l'Orateur, si ce n'est pas cette semaine.

Je prends la parole ce soir uniquement pour dire une fois de plus qu'à mon sens c'est le logement du pauvre au Canada qui constitue le problème le plus pressant dans ce domaine, et j'espère que le ministre pourra établir des principes directeurs pour qu'au moins toutes les municipalités en soient mises au courant. Je sais qu'il l'a fait dans le cas de la ville d'Ottawa. D'autre part, à mon avis, toutes les municipalités canadiennes, petites ou grandes, devraient savoir ce que le ministre compte faire. Alors, elles sauront ce que leur réserve l'avenir, et les députés sauront que le ministre ne se laisse pas guider par ses préférences personnelles. Je n'aime pas faire des personnalités à l'endroit d'un ministre, mais il me semble que le moment est opportun. J'espère qu'il nous fera une déclaration de principe qui s'appliquera à toutes les municipalités canadiennes et indiquera la possibilité de meilleurs logements pour les inté-

[M. McCleave.]

ressés qui autrement ne pourraient en espérer. Voilà pourquoi j'ai soulevé la question ce soir.

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, au nom du travailleur acharné qu'est le ministre des Transports (M. Hellyer), qui cette semaine étudie les projets de rénovation urbaine à Vancouver et à Calgary, je suis heureux de pouvoir répondre au député d'Halifax-East-Hants (M. McCleave). Je partage sa préoccupation au sujet des logements sociaux et l'intérêt qu'il porte aux recommandations de la commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain, et surtout à celle qui encourage le gouvernement fédéral à prendre l'initiative d'un programme de recherche approfondie sur les aspects économiques, sociaux et psychologiques du logement social; ainsi qu'à toutes les autres recommandations que le gouvernement étudie en ce moment.

Je puis dire au député que le ministre a promis de faire une déclaration le plus tôt possible sur les principes directeurs dont on s'inspirera pour assurer de meilleurs logements aux Canadiens moins favorisés. Comme il l'a promis dans une ou deux de ses réponses à la Chambre, il espère peut-être pouvoir annoncer ces principes directeurs la semaine prochaine.

L'HABITATION—LA REMISE DES PRÊTS POUR LES OUVRAGES MUNICIPAUX

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole ce soir pour démontrer l'urgence de la question que j'ai posée le mercredi 16 avril, comme en fait foi la page 7596 du hansard. Ma question était ainsi conçue:

Ma question s'adresse au ministre des Transports en sa qualité de ministre chargé du logement. Comme la Commission d'étude recommande dans son rapport qu'on accorde des prêts et des subventions aux municipalités pour leur permettre d'aménager de plus grandes étendues de terrain, le gouvernement songe-t-il à prolonger le délai d'application, qui expire en mars 1970, des dispositions sur la remise de 25 p. 100 des prêts LNH consentis pour les ouvrages municipaux permanents?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ne me semble pas très urgente...

Il est facile de comprendre, je crois, que Votre Honneur, en entendant mentionner la date d'expiration qui ne surviendra que dans à peu près un an, ait pu en déduire que le sujet à première vue, n'était pas d'une urgence particulière. Comme ancien échevin, je sais à quoi m'en tenir sur le temps exigé pour parachever un projet d'investissement,